

Offre d'emploi : ENSEIGNANT-E SPECIALISE-E FLUTE A BEC– 1 Poste à temps non complet 8h par semaine – à partir du 1er septembre 2025

La Ville de Feyzin, dans la Métropole de Lyon, 9 800 habitants et 300 agents, recrute un(e) musicien(ne) intervenant(e) spécialisé(e) flûte traversière à temps non complet 8h par semaine à partir du 1er septembre 2025.

Vous exercerez vos fonctions au sein **de l'école de la musique, rattachée** au **pôle Culture**.

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice de l'école de musique et de la responsable du pôle culture de la Ville de Feyzin, l'enseignant-e spécialisé-e en flûte à bec s'investit dans un rôle de transmission de cet instrument et d'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages autour des missions suivantes (6h30 / semaine) :

- Enseignement de la flûte à bec en cours individuel et en ensemble, avec encadrement pédagogique de deux ensembles de musiques anciennes (mardi à 13h et 1 vendredi sur 2 à 18h) et en présentant et valorisation l'instrument et les élèves auprès de tous les publics
- Participation aux projets portés au sein du département classique (pratiques collectives, parcours musique de chambre...), aux projets transversaux de la structure (parcours de l'élève, sorties, concerts et temps forts, présentations d'instruments, passages de cycle...) et de l'Ecole de musique de Saint-Fons
- Encadrement et pilotage du projet des « Samedis des musiques anciennes », 5 jours de stage autour de la pratique musicale en semble et de la connaissance et l'approfondissement de l'esthétique musique ancienne
- Participation aux temps de réunion de l'équipe en plénière et en département esthétique

L'enseignant-e assurera des missions liées à la coordination du département des musiques classiques (1.5h/semaine, en binôme) au sein de l'intercommunalité Feyzin – Saint-Fons :

- Animer les réflexions pédagogiques au sein de l'équipe du département des musiques classiques (ajustements pédagogiques en lien avec les besoins des élèves et la réalité du territoire, besoins de formations communes, suivi général des projets artistiques pilotés par les enseignants concernés pour s'assurer du bon déroulement...) – 1 temps de travail « pédagogie » en début d'année + échanges individuels + un autre temps de travail en fin d'année scolaire
- Rendre compte des propositions du département et proposer des pistes d'évolution à validation de la direction, en concertation avec les coordinatrices et coordonnateurs des départements, et dans le cadre du projet d'établissement (création d'un « tronc commun » dans le répertoire des élèves, pour favoriser l'évaluation pédagogique et ouvrir une transversalité pédagogique avec les autres départements, notamment jazz ; proposer des évolutions du répertoire...)
- Connaître l'état de la scolarité des élèves du département, et savoir alerter la référente scolarité et la direction, en application du règlement intérieur en vigueur
- Avec l'implication des professeurs concernés, piloter l'organisation et la conduite de jurys de passages de cycle et d'auditions de fin d'année dans l'établissement, ainsi que participer aux délibérations du département des musiques classiques pour les rendus de décision aux élèves (participation des élèves à 2 auditions dans l'année et/ou à un projet fort, échanges avec l'ensemble de l'équipe pédagogique...)
- Participation aux instances collégiales des coordinations de départements entre Feyzin et Saint-Fons, dans le cadre d'une méthodologie de réflexion intercommunale (à partir de septembre 2023 – 1 réunion/trimestre)
- Etre l'interlocuteur-interlocutrice privilégiée de la direction pour la transmission d'informations, de décisions, et pour le suivi de projets à l'attention du « responsable des projets artistiques » de la structure (notamment pour les besoins de communication)

Activités du Poste :

L'enseignant-e s'engage à :

- Assurer l'enseignement spécialisé de la flûte à bec auprès des élèves actuels, avec les enjeux pédagogiques de perfectionnement des qualités techniques d'exécution, d'interprétation et de création chez les élèves et de transmission de gestes artistiques (corps, instrument) dans le cadre d'une pédagogie adaptée et actualisée, en individuel et en groupe
- Eveiller ou encourager la culture musicale des élèves dans les répertoires adaptés pour cet instrument, spécialement les musiques anciennes et traditionnelles
- S'investir dans la dynamique de classe par des temps de valorisation, de découverte, de jeu avec les élèves pendant les différents temps forts prévus dans la saison musicale des Ecoles de musique de Feyzin et de Saint-Fons (Concert de Noël, présentations d'instruments, parcours de musique de chambre, rencontres inter-classes, participation aux temps forts de musique ancienne sur le territoire métropolitain...)
- Assurer le suivi pédagogique des élèves en vue et pendant les auditions, sur la globalité de leur parcours et en étroite information de l'équipe administrative et de la direction
- Suivre l'organisation générale des pratiques collectives spécialisées (organisation, répertoire, répétitions, transmission d'information, réalisation de bilans...) et piloter le projet intercommunal spécialisé des Samedis musique ancienne
- Etre force d'initiative et relais pour l'orientation des élèves en direction de l'ensemble des pratiques collectives des écoles de musique

Suivi de la scolarité des élèves

- Etre l'interlocuteur privilégié des parents des élèves pour la scolarité de leurs enfants et s'investir activement dans transmission des informations (cours, projets, activités de la structure...)
- Conseiller et accompagner les élèves dans leur orientation artistique, en lien avec leurs familles
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité dans une démarche de formation de l'élève
- Inscrire son activité dans le projet d'établissement de la structure

La poursuite d'une ou de pratiques artistiques personnelles est fortement demandée.

Profil du candidat :

Savoirs :

- Pratique instrumentale et musicale de haut niveau (DE minimum)
- Bonne connaissance des techniques d'animation et de pédagogie de groupe
- Bonnes capacités d'évaluation des élèves et accompagnement dans leur auto-évaluation
- Veille et analyse sur l'évolution des pratiques pédagogiques et artistiques appliquées au contexte territorial
- Une polyvalence en musiques traditionnelles et musiques anciennes est très fortement recommandée

Connaissances :

- Environnement territorial (connaissances générales, actualités, connaissances précises sur l'organisation de la collectivité et des services municipaux)
- Règles et enjeux de l'enseignement artistique spécialisé (accueil d'élèves en situation de handicaps, connaissance des enjeux de l'égalité femmes – hommes dans l'enseignement artistique...)
- Capacité de veille sur l'actualité territoriale et de l'enseignement artistique

Savoir-être :

- Excellente communication orale
- Forte appétence pour le travail d'équipe
- Bonne pédagogie de groupe et individuelle
- Appétence à jouer avec les collègues musiciens et musiciennes
- Rigueur, autonomie et réactivité



VILLE DU GRAND LYON

- Capacité à rendre compte
- Bienveillance, diplomatie et écoute

Poste à temps non complet 8h par semaine,

Cadre emploi : Assistant territorial d'enseignement artistique 1ère ou 2ème classe ou professeur d'enseignement artistique (PEA)

Catégorie B ou A

Rémunération :

grille indiciaire catégorie B ou A + prime de fin d'année (au bout d'un an d'ancienneté)+ adhésion COS + ticket restaurant + participation mutuelle + participation prévoyance + participation frais de transport en commun + forfait mobilité durable

Merci d'adresser votre candidature lettre de motivations et CV avant le 1^{er} août 2025

Entretiens prévus entre le 28 juillet et le 1^{er} août 2025

Monsieur le Maire

Unité ressources humaines

Hôtel de ville

18 rue de la mairie - 69320 Feyzin

ou par mail : candidatures@ville-feyzin.fr

Renseignements : Tél Mairie 04 72 21 46 00 – c.jourdain@ville-feyzin.fr